CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE DE JEAN DEBRY,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Sur le message du Directoire exécutif en date du 6 pluviôse.

Séance du 6 Pluviôse, an V.

Je ne viens point à cette tribune, Représentans du peuple, me constituer exclusivement l'organe des sentimens qu'excite en vous la mémorable victoire que le Directoire vous annonce. Si chacun de nous vouloit exprimer ce qu'il sent en cette circonstance, les témoignages d'admiration et de sensibilité seroient aussi variés et aussi nombreux que les faits glorieux qui les provoquent. Ce n'est pas à nous, ce n'est à aucun représentant du peuple, ce n'est à aucun véritable républicain que cette série de prodiges opérés par nos armées paroîtra

incroyable ; et si je prends la parole, c'est autant pour la proposition nouvelle que j'ai à vous faire, que pour satisfaire au besoin de mon cœur, en payant à nos braves défenseurs le tribut de reconnoissance que tous les Français leur portent.

Tous les Français, ai-je dit : oui ; car je ne compte pas au nombre des Français ceux qui en déshonorent le nom, ceux que le mot de *république* fait frémir, et que le beau titre de *citoyen* humilie. Infames détracteurs de tout ce qu'il y a de grand et de beau, plus insensibles que ne l'est l'ennemi lui-même à la gloire et au bonheur de leur patrie ; ce matin même encore ils déversoient l'opprobre, la calomnie, et les plus atroces espérances sur la brave armée d'Italie et sur son intrépide général. Ce sont ceux-là que vous voyez chaque jour suivre un plan de diffamation et d'outrages contre tout ce qui chérit la République et la liberté, confondre avec son culte sacré, avec le respect pour la loi et pour ses organes, ces temps de licence, d'audace, de fautes, d'erreurs et de crimes qui ont souillé sans doute la plus grande des révolutions, mais qui ne pouvant profiter qu'à la contre-révolution, ont dû être fomentés par elle ; à la contre-révolution royale, où ils voudroient conduire et plonger tout ce qui reste en France d'hommes énergiques et vertueux, de défenseurs des droits de la nation et de la liberté. Ce sont eux qui, inquiets, Représentans du peuple, des signes extérieurs de votre alégresse et du désordre touchant qui régnoit dans cette séance quand vos desirs sembloient vous porter au-devant de la nouvelle, se pressent autour de cette enceinte, et presque dans votre sein, en ce moment, s'occupent à dénaturer, à empoisonner mes intentions et mes expressions. Ils ont parlé des malheurs de l'État ; et en appelant sans cesse la défiance et le mépris sur les premières autorités constituées, ils les empêchent de cicatriser les plaies inséparables d'un grand et profond changement, d'alléger le sort du rentier, du créancier de l'Etat, de l'indigent et du soldat mutilé aux frontières. Ils parlent de cette paix, le but constant de nos vœux et de nos travaux ; et ils



se taisent sur la conduite de nos ennemis, dont l'un ne nous a présenté que des propositions absurdes et déshonorantes, et dont l'autre, jusqu'avant la dernière bataille, feint d'ignorer que LA RÉPUBLIQUE EXISTE, et demande à traiter *avec le Roi de France.*

Oui, nous aurons la paix; mais nous l'aurons telle que la guerre ne reviendra plus souiller nos contrées : nous l'aurons fondée sur la victoire. Honneur mille fois aux soldats de la liberté ! eux seuls sont les véritables PACIFICATEURS de l'Europe; ils scellent la République de leur sang, ils sauront la défendre avec nous; et certes tous ces actes généreux qui ont illustré nos campagnes ne se font pas pour obtenir *un maître.*

Montelesimo, Pizzighitone, Lodi, Arcole, toutes ces victoires sont *sœurs* de cette dernière et brillante journee. Vous avez vu comme chaque fois le sort de la République a paru être attachée à chacune d'elles ! Eh bien ! c'est ici le moment de renouveler la proposition que je vous ai faite dans une séance précédente, et sur laquelle le défaut de transmission officielle m'a empêché d'insister alors : je vous rappelle le dévouement héroïque de Buonaparte et d'Augereau qui fixèrent la victoire incertaine à Arcole, en saisissant eux-mêmes un drapeau français, et le plantant au milieu des ennemis.

Ouvrez, représentans du peuple, ouvrez ce trésor des récompenses nationales; ne craignez pas d'y puiser; ne négligez pas ce mobile puissant sur une nation généreuse, pour qui la gloire est un besoin. La sagesse sans doute doit élaborer les lois; mais l'enthousiasme peut aider à les consolider : il a créé les succès de nos guerriers; il peut raviver l'esprit public, soutien des succès de l'intérieur. S'il pouvoit s'éteindre en quelque lieu, son foyer sacré et inaltérable doit toujours se conserver au milieu de la Représentation nationale : c'est à elle à faire fructifier l'émulation. Prononcez donc, citoyens représentans. Que chaque soldat, que chaque citoyen, en voyant récompenser dignement les grandes actions, s'encourage à les imiter pour être récompensé de même; que les témoignages actuels de la recon-

noissance nationale soient pour nos défenseurs un gage assuré des douces étreintes qui les attendent dans leurs foyers, quand nous pourrons serrer dans nos bras les triomphateurs . . . . . . (j'en répète l'expression) LES PACIFICATEURS de l'Europe.

Je vous présente le projet suivant de résolution :

PROJET DE RÉSOLUTION.

Le conseil des Cinq-cents, considérant qu'il est de l'intérêt de la nation comme de sa justice de récompenser les actes de dévouement et d'entretenir l'utile émulation des vertus,

Déclare qu'il y a urgence.

Le Conseil des Cinq-cents, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante :

1°. Les drapeaux français portés à la bataille d'Arcole contre les bataillons ennemis par les généraux Buonaparte et Augereau leur sont donnés à titre de récompense, au nom de la nation.

Le Directoire exécutif est chargé de les faire remplacer dans les bataillons qui les ont fournis.

La présente résolution sera imprimée, et portée au Conseil des Anciens par un messager d'état.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, an V.